

## FORMULAIRE D'ÉVALUATION

Les propositions technique et financière des candidats seront évaluées en utilisant la matrice suivante :

## CRITERE D'ÉVALUATION

Etape	PROPOSITION TECHNIQUE	Point Maximal	Pourcentage (%)
1. Examen préliminaire	Vérification des documents requis : a) Proposition financière signée, b) Vérification de la liste des consultants non admissibles, c) Lettre de confirmation d'intérêt et de disponibilité signée, d) CV à jour, e) Proposition technique : brève description des raisons pour lesquelles le candidat estime qu'il est apte à fournir la consultation, la méthodologie à utiliser, la description des outils et le calendrier des activités, incluant résultats respectifs.	Non applicable	
2. Evaluation Technique	<b>A. EDUCATION &amp; COMPETENCES</b>	8 points	70%
	Diplôme de 1 <sup>e</sup> cycle ( <u>Licence d'ingénieur Génie Civil ou d'Ingénieur-Architecte avec une formation spécialisée en Travaux Publics</u> ) : 6 points  Compétences (Langue, Contexte, Système des Nations Unies) : 2 points  <i>Dans les domaines relatifs à cette consultation, tels qu'indiqués dans les Termes de Référence.</i>		
	<b>B. EXPERIENCE GENERALE</b>	10 points	
	Expérience générale d'ingénieur Génie Civil ou d'Ingénieur-Architecte Plus de 7 ans : 10 points 7 ans : 8 points		
	<b>C. EXPERIENCE SPECIFIQUE</b>	22 points	
	Expérience d'au moins 7 ans dans la conception, l'exécution, la supervision et le contrôle des travaux de construction d'infrastructures routières, des travaux publics, travaux du bâtiment, de la planification urbaine, des travaux de voirie et réseaux divers (VRD), de mitigation, d'hydraulique et assainissement routière et d'ouvrages d'art : 7 points  Avoir réalisé en tant que leadeur au moins trois (3) missions de supervision similaire au projet prouvées : 10 points  Avoir conduit des processus d'appel d'offres (dossiers techniques, dessins techniques, BoQ, cahier des charges etc.) : 5 points		

	<i>Dans les domaines relatifs à cette consultation, tels qu'indiqués dans les Termes de Référence.</i>		
	<b>D. PROPOSITION TECHNIQUE</b>	30 points	
	Compréhension de la mission & adéquation de la méthodologie proposée : 5 points		
	Stratégie d'exécution du mandat en adéquation avec la mission et prise en compte des attentes du PNUD pour réaliser les objectifs spécifiques du mandat : 10 points		
	Liste des équipements/matériels proposés pour la mission sont en adéquation : 5 points		
	Cohérence entre le chronogramme et la stratégie d'exécution du mandat : 10 points		
	<b>POINT MAXIMAL DE L'ÉVALUATION TECHNIQUE (100 *70%)</b>		
<b><u>Le soumissionnaire devra compiler au moins un total de 60 points pour être admis à poursuivre le processus d'évaluation de sa soumission.</u></b>			
<b>3. Evaluation Financière</b>	PROPOSITION FINANCIERE	30 points	30%
	CRITERE D'ÉVALUATION DE LA PROPOSITION FINANCIERE		
	<p>Le nombre de points maximal sera attribué à la proposition financière la plus basse. Toutes les autres propositions recevront des points en proportion selon la formule suivante :</p> $P = y (\mu/z)$ <p>Où :</p> <p>p = Notation de la proposition financière évaluée  y = nombre maximal de points attribué à l'offre financière  μ = montant de la proposition la plus basse  z = montant de la proposition évaluée</p>		

Pour être pondérées selon les exigences et les critères TOR.

Une évaluation technique supplémentaire (de la méthodologie proposée, interview, etc) pour être prise que pour les candidats présélectionnés.